

préparations dont il est la base, et qui n'ont pas subi de modifications par la chaleur : Ex. apozème, vin. Quand le bulbe a été soumis à la coction, l'essence est volatisée et le produit n'est plus excitant ; tels sont : la pulpe d'oignon cuite et le sirop d'oignons.

## APOZÈME DIURÉTIQUE.

Pr. : Oignon. . . . .	N° 1
Cresson. . . . .	200 gr.
Petit-lait clarifié. . . . .	600

Versez le petit-lait bouillant sur l'oignon coupé par tranches et sur le cresson incisé ; laissez infuser et passez. (Inusité.)

## VIN DIURÉTIQUE.

Pr. : Oignon. . . . .	N° 2
Vin blanc. . . . .	1000 gr.

Faites macérer et passez. C'est un remède populaire qui est employé avec succès comme diurétique.

## SIROP D'OIGNON.

Pr. : Oignons blancs. . . . .	2
Sucre blanc. . . . .	5

On fait cuire les oignons dans quatre fois leur poids d'eau, et l'on prépare avec la décoction et le sucre, un sirop par coction et clarification. On peut, si l'on veut, mêler la décoction d'oignon à du sirop de sucre, et faire cuire en consistance convenable. Ce sirop est visqueux ; on l'emploie comme adoucissant contre les rhumes ; peut-être doit-il une partie de son activité à quelque principe fixe, analogue à la scillitine.

## § VI. — EXTRACTIF, RÉSINE ET HUILE ESSENTIELLE.

La réunion d'un principe extractif, d'une huile essentielle et d'une résine dans un même groupe de médicaments, peut rendre ceux-ci très-actifs.

Soubeiran divise ces substances ainsi qu'il suit, d'après leurs fonctions thérapeutiques. Cette classification, sur laquelle il y aurait bien des observations à présenter, n'a au point de vue de la pharmacie aucun inconvénient :

ALEXITÈRES STIMULANTS. . . . .	} Racines de serpentaire. — de valériane.	
STUPÉFIANTS. . . . .		
EMMÉNAGOGUES. . . . .	} Houblon. Haschisch. Rue. Sabine.	
AMERS, FÉBRIFUGES, VERMIFUGES, EMMÉNAGOGUES. . . . .		
VERMIFUGES. . . . .	} Corymbifères. Semen-contr. Spigélie. Mousse de Corse. Ecorce de grenadier. Koussou. Iris.	
EXPECTORANTS. . . . .		
		} Arum.

## SERPENTAIRE DE VIRGINIE.

La racine de Serpentaire de Virginie, *Aristolochia Serpentaria* Willd. (Aristolochiées), a été analysée par M. Chevalier et par Bucholz. Elle contient :

*Huile volatile ; matière résineuse ; principe extractif amer ; principes gommeux ; albumine ; amidon ; sels.*

M. Chevallier attribue à la matière extractive amère, les propriétés de cette racine ; mais elles sont évidemment dues à l'huile volatile, et à la résine. (Soubeiran.)

La serpentaire de Virginie est un excitant, et un tonique très-actif, mais peu employé aujourd'hui. On la recommandait autrefois dans le traitement des fièvres adynamiques, accompagnées de collapsus profond ; cette racine entrait également dans les formules de l'*Eau générale*, de l'*Eau thériacale*, de l'*Orviétan*.

C'est sous forme de boisson que l'on administre ordinairement la serpentaire ; la dose est de 15 à 60 grammes en infusion, sous la forme de potion ou de tisane ; on fait rarement usage aujourd'hui de ce médicament.

## VALÉRIANE.

Les racines des Valérianées vivaces ont une odeur forte et une saveur désagréable ; plusieurs d'entre elles sont usitées. On emploie en médecine la racine du *Valeriana officinalis* Lin. ; on se servait autrefois, sous le nom de Nard celtique, de la racine des *V. Celtica* Lin. et *V. supina* Lin. ; le Nard indien ou *Spicanard* est constitué par la portion inférieure de la tige du *Nardostachys Jatamansi* D. C.



La racine de valériane, *Valeriana officinalis*, est la seule partie de la plante employée en médecine.

Il résulte des observations de M. Pierlot qu'il faut employer la *Valeriana officinalis*, variété *sylvestris*, de préférence à la variété *palustris*, car elle renferme une bien plus grande proportion de principes actifs. Ceux-ci manquent presque complètement dans la *Valeriana dioica*, substituée fréquemment à la Valériane officinale. L'acide valérianique et les autres principes actifs existent en moindre quantité, pendant l'automne et à l'époque de la floraison; la plante jeune est presque complètement dépourvue de ces principes, qui, du reste, disparaissent en grande partie durant la dessiccation.

Trommsdorff a donné une analyse de la valériane; il y a trouvé :

*Essence de Valériane; résine; principes extractifs; amidon.*

L'essence de valériane est sinon la seule partie active, du moins celle qui contribue le plus à donner à la valériane ses propriétés thérapeutiques. Quand elle a été préparée par les procédés ordinaires, elle contient : 1° un hydrocarbure doué d'une odeur camphrée et isomérique, de l'essence de térébenthine (*Bornéène* de Gerhardt); 2° un camphre identique au camphre de Bornéo (*Bornéol*), et qui paraît se produire par la fixation des éléments de l'eau sur la première essence; 3° une huile volatile oxygénée, qui a été désignée sous le nom impropre de *Valérol* ( $C^{12}H^{10}O^2?$ ). Ce produit volatil complexe renferme en outre de l'*acide valérique* ( $C^4H^4O^2$ ).

La proportion d'*acide valérique* ou *valérianique*, qui existe toujours dans l'essence de valériane récente, augmente graduellement au contact de l'air. Cet acide a été découvert par Grote dans la racine de valériane, il appartient à la série des acides gras volatils.

Le même acide se forme lorsqu'on soumet à la distillation l'*alcool amylique*, en présence d'un mélange oxydant de bichromate de potasse et d'acide sulfurique.

La résine que l'on trouve dans la racine de valériane est presque noire; elle a une odeur bien caractérisée et une saveur âcre.

*Propriétés médicamenteuses.* La valériane a été employée en médecine comme alexitère, dans les mêmes conditions que la serpentinaire de Virginie; on s'en sert aujourd'hui presque exclusivement comme antispasmodique. Elle porte son action sur le système cérébro-spinal, détermine de la céphalalgie, des vertiges, des troubles de la vue et de l'ouïe, des douleurs générales vagues, des trépidations dans les membres, et de l'oppression. Colonna, qui s'en est servi pour se traiter lui-même, l'a célébrée contre l'épilepsie; Panatori, Storck, Wepp-

ter, Tissot et Haller ont confirmé ces résultats, et cependant elle échoue constamment.

On administre la valériane dans le traitement des convulsions; mais c'est surtout chez les femmes hystériques qu'elle se montre efficace. L'action paraît dépendre en partie d'une influence directe sur l'utérus, car elle réussit rarement chez les hommes et chez les filles non pubères. Ajoutons qu'en général on ne l'emploie pas à doses assez élevées.

Toutes les préparations de la valériane participent à l'odeur forte de la plante, et, comme il faut pour réussir en administrer de fortes doses, ce sont en général des médicaments très-désagréables à prendre. On a cherché à les remplacer par les valérianates, dont la valeur médicale n'est pas aussi bien constatée, et qui ont l'inconvénient d'être d'un prix assez élevé; l'essence de valériane, qui est très-active, les remplace avec avantage. Tous ces médicaments sont administrés facilement, grâce aux capsules de M. Lehuby.

#### PRÉPARATIONS DE VALÉRIANE.

##### POUDRE DE VALÉRIANE.

On concasse légèrement les racines dans un mortier, et l'on passe au tamis de crin, afin de séparer la terre qui est restée adhérente aux racines. On les fait alors sécher à l'étuve, et on les pulvérise à la manière ordinaire, sans laisser de résidu sensible. La poudre de valériane est une des formes sous lesquelles on emploie le plus ordinairement cette racine; elle doit être conservée dans des vases bien bouchés.

On l'emploie à la dose de 5 grammes à 60 grammes dans les vingt-quatre heures.

##### EAU DISTILLÉE DE VALÉRIANE.

Pr. : Racine de valériane contusée. . . . . 1  
Eau. . . . . S. Q.

Après une macération de douze heures, retirez 4 parties d'eau par la distillation; le produit est rendu acide par l'acide valérianique qu'il contient.

La valériane distillée à la vapeur fournit un excellent médicament; il faut pour cette racine, comme pour toutes les substances sèches,



passer au moulin, humecter le produit avec la moitié de son poids d'eau froide, et ne distiller que douze heures après.

L'eau distillée de valériane entre, à titre de véhicule, dans les potions antispasmodiques, la dose varie de 30 à 120 grammes.

## TISANE DE VALÉRIANE.

Pr. : Racine de valériane concassée. . . . . 10 à 30 gr.  
Eau bouillante. . . . . 1000

Faites infuser pendant deux heures, et passez.

La théorie ne peut guère indiquer s'il convient de préférer l'infusion à la décoction, dans le traitement de la valériane. L'ébullition dissipe une partie de l'huile volatile, et si même elle est très-prolongée, la liqueur ne conserve plus qu'une odeur de cuir. D'un autre côté, la résine, qui est certainement une partie active, doit exister en plus forte quantité dans la décoction. L'expérience démontre que l'infusion, préparée au moyen de la racine bien concassée, mérite la préférence. Elle est plus sapide et plus odorante.

## SIROP DE VALÉRIANE.

Pr. : Extrait alcoolique de valériane. . . . . 30 gr.  
Eau distillée de valériane. . . . . 355

Faites dissoudre dans un matras, au bain-marie; filtrez; ajoutez :

Sucre. . . . . 660 gr.

Dissolvez à l'étuve.

Ce sirop très-odorant entre dans la composition des potions antispasmodiques, et antihystériques.

Ce procédé est le plus commode pour la préparation du sirop de valériane; mais il faut avoir grand soin de se servir de l'extrait alcoolique; le sirop obtenu au moyen de l'extrait aqueux, serait moins sapide et moins actif.

On recommande encore le procédé suivant :

Pr. : Racine de valériane. . . . . 5  
Eau bouillante. . . . . 24  
Sirop simple. . . . . 24

On concasse la racine de valériane, on l'introduit dans la cucurbitte d'un alambic, et l'on verse l'eau bouillante; après dix à douze

heures d'infusion, on distille pour retirer 3 parties de liqueur que l'on conserve à part. On passe avec expression la matière restée dans l'alambic; on filtre le liquide. On le mêle au sucre, et l'on fait cuire jusqu'à ce que le sirop pèse 24 parties; on le fait refroidir, et l'on mélange la liqueur aromatique.

Ce sirop est comparable au produit de la première formule.

Le procédé adopté par le Codex est le suivant :

Racine de valériane. . . . . 100 grammes.  
Eau. . . . . Q. S.  
Eau distillée de valériane. . . . . 100  
Sucre. . . . . 1000

Concassez la valériane, faites-la infuser en vase clos pendant six heures dans 400 grammes d'eau bouillante; passez avec expression. Versez de nouveau sur le marc 200 grammes d'eau bouillante pour obtenir, y compris le produit de la première infusion, 450 grammes de colature filtrée; ajoutez l'eau distillée de valériane et le sucre, et faites un sirop par simple solution, au bain-marie couvert.

## TEINTURE ALCOOLIQUE DE VALÉRIANE.

Pr. : Racine de valériane. . . . . 1  
Alcool à 60°. . . . . 5

Faites macérer pendant dix jours; passez avec expression; filtrez. Le Codex prescrit de préparer cette teinture par lixiviation; procédé qui donne difficilement un médicament d'une composition toujours identique.

La teinture alcoolique de valériane est un bon médicament qui contient toutes les parties actives de la racine.

## TEINTURE ÉTHÉRÉE DE VALÉRIANE.

Pr. : Racine de valériane pulvérisée . . . . . 1  
Ether sulfurique alcoolisé à 0,76. . . . . 5

Opérez par la méthode de déplacement.

Cette teinture tient en dissolution la matière résineuse, l'huile volatile et l'acide valérianique, en un mot, toutes les parties actives de la racine.

## EXTRAIT DE VALÉRIANE.

Pr. : Racine de valériane. . . . . 1  
Alcool à 60°. . . . . 6



On humecte la poudre de valériane avec la moitié de son poids d'alcool; au bout de 12 heures, on lessive avec la quantité d'alcool prescrite; on déplace en grande partie celui-ci par de l'eau; on distille les liqueurs alcooliques, et l'on évapore en consistance d'extrait mou.

On obtient une quantité d'extrait qui équivaut au quart du poids de la racine.

*Cet extrait possède au plus haut degré l'odeur et la saveur de la valériane. On le distingue de l'extrait aqueux, en ce qu'il est très-imparfaitement soluble dans l'eau.*

L'extrait alcoolique de valériane est préférable à celui que l'on peut obtenir au moyen de l'eau, parce que l'alcool est un meilleur dissolvant des principes actifs de la racine, et parce que, l'évaporation étant plus rapide, il y a moins d'huile volatile dissipée pendant la préparation de l'extrait. L'abondance de la matière résineuse dans cet extrait alcoolique contribue à retenir l'huile essentielle.

L'extrait obtenu par l'eau froide est recommandé par quelques auteurs; il est moins odorant. L'extrait par infusion se rapproche de l'extrait alcoolique, mais il lui est inférieur.

#### Acide valérianique et Valérianates.

L'acide valérique ou valérianique  $C^{10}H^{10}O^4$  est un liquide oléagineux, doué d'une odeur forte et repoussante qui a beaucoup d'analogie avec celle de la valériane. Il se dissout dans 50 parties d'eau à  $+ 20^\circ$ , et est soluble en toutes proportions dans l'alcool et dans l'éther. Il forme avec l'eau deux hydrates à 2 et 5 éq. d'eau; le dernier se décompose par le seul fait de l'évaporation. L'acide valérianique se combine aux bases et forme des valérianates, dont un grand nombre sont cristallisables et se dissolvent dans l'eau. Ces sels possèdent une odeur forte particulière, et une saveur douce suivie d'un arrière-goût sucré; presque tous les acides en séparent l'acide valérianique.

Pour obtenir l'acide valérianique, il faut, suivant Brun-Buisson, prendre 50 kil. de racine de valériane contusée, 6 kil. de lessive des savonniers, et une quantité d'eau suffisante pour que la racine baigne dans le liquide. On fait bouillir le mélange pendant deux heures; on le laisse exposé à l'air durant un mois pour renouveler les surfaces, et afin de favoriser l'absorption d'oxygène qui produit l'acide valérianique. On sature alors la soude par la quantité d'acide

sulfurique nécessaire; on étend de 250 à 500 litres d'eau, et l'on distille.

La liqueur distillée, séparée de l'huile, est saturée par le carbonate de soude et évaporée en sirop. On introduit celui-ci dans une éprouvette allongée, et l'on ajoute assez d'acide sulfurique pour saturer la soude; vingt-quatre heures après, on enlève l'acide valérianique qui surnage, et on le rectifie par la distillation.

On en retire aussi par la distillation de la couche liquide inférieure, après qu'on l'a séparée des cristaux de sulfate de soude.

La préparation industrielle de l'acide valérianique est fondée sur la réaction qui se passe, lorsqu'on soumet à la distillation un mélange d'alcool amylique, de bichromate de potasse et d'acide sulfurique.

#### VALÉRIANATE DE ZINC.

Le valérianate de zinc  $C^{10}H^9ZnO^4$  se présente sous la forme de paillettes cristallines nacrées et incolores. L'eau mouille difficilement les cristaux à froid; elle en dissout  $1/40$  de son poids, et à l'ébullition  $1/5$ . Ce sel se dissout dans 6 parties d'alcool bouillant.

Pour l'obtenir, on sature à chaud l'acide valérianique dilué par l'hydrocarbonate de zinc; on filtre la dissolution bouillante, et on la laisse évaporer spontanément à l'étuve.

Ce sel est quelquefois employé comme antispasmodique, sous la forme de pilules, ou divisé dans une potion, à la dose de 10 à 40 centigrammes par jour.

On a substitué souvent dans le commerce le butyrate de zinc au valérianate de ce métal. MM. Laroque et Huraut ont donné le procédé suivant pour reconnaître cette falsification. — *On distille 2 à 5 grammes de sel suspect avec un petit excès d'acide sulfurique étendu. On ajoute à la liqueur distillée une solution d'acétate de cuivre; l'acide butyrique la trouble; l'acide valérianique ne la trouble pas, mais, par l'agitation, des gouttelettes d'apparence huileuse se séparent et se changent, en s'hydratant, en valérianate de cuivre d'un bleu verdâtre.*

#### VALÉRIANATE D'AMMONIAQUE.

Le valérianate d'ammoniaque  $C^{10}H^9AzH^4O^4$  a été introduit récemment dans la matière médicale; il est blanc, cristallisable en prismes à 4 pans. Ce sel est très-hygrométrique: son odeur est celle de l'acide valérianique et de la valériane; sa saveur est douce et sucrée. Il est très-soluble dans l'eau et dans l'alcool.



Il faut, pour le préparer, mettre de l'acide valérianique dans une soucoupe couverte par une cloche, et y faire arriver du gaz ammoniac sec lequel sature l'acide. C'est le seul moyen d'avoir ce sel à l'état neutre et cristallisé (Laboureur et Fontaine).

Le valérianate d'ammoniaque est absorbé très-vite; en lavement, son action est aussi prompte que celle de l'éther.

### CHANVRE.

Le Chanvre est un médicament qui agit sur les centres nerveux. Le chanvre indigène *Cannabis sativa* Lin. (Cannabinées), possède à un faible degré ce genre d'influence; mais elle est prononcée, au plus haut point, dans le *Cannabis indica* Lin. Le chanvre est d'un usage habituel dans l'Inde, depuis une époque fort reculée, l'emploi s'en est étendu chez les Arabes et, en général, chez les peuples musulmans.

Les sommités fleuries du chanvre indien portent le nom de *Haschisch*; on les emploie de différentes manières, et sous plusieurs formes.

Le haschisch fumé constitue le *Kif* des Arabes; après 2 à 3 pipes, survient un sommeil accompagné de rêves voluptueux et d'hallucinations.

Le *Mad joun* des Arabes ou *Esrar* des Turcs est du haschisch torréfié pendant deux à trois minutes. On le prend mélangé avec du miel.

L'*extrait gras* s'obtient en faisant chauffer le haschisch dans du beurre; son action est très-puissante.

Le *Dawamesc* est un électuaire préparé avec l'extrait gras, le miel et des aromates. On y ajoute quelquefois des cantharides.

Dans l'Inde on emploie :

Le *Churrus*, résine tirée des feuilles;

Le *Gunjah*, tiges et sommités fleuries chargées de principes résineux; il est fumé de préférence.

Le *Bangh*, ce sont les feuilles et les fleurs séchées sur la tige; on le fume quelquefois; souvent on l'emploie comme boisson.

Au Caire on se sert, sous le nom de *Chatsraky*, d'une solution alcoolique de haschisch.

Toutes ces préparations exercent une action énergique sur le système nerveux, et déterminent une ivresse dont le caractère général est un état de gaieté et de bonheur. Le haschisché voit tous ses désirs accomplis, tous ses projets arriver à une bonne fin; il

est d'ailleurs sous l'influence des hallucinations les plus bizarres. Pourtant il est dominé par ses idées habituelles, qui se présentent à lui grandies, et sous une forme agréable. Si un objet quelconque a frappé son imagination, au moment où il s'est endormi, il devient ordinairement le sujet de ses rêves. En réalité, l'usage habituel du haschisch abrutit bientôt ceux qui s'y adonnent.

On a cherché à utiliser le haschisch en médecine dans le traitement de la manie et de la danse de Saint-Guy. Suivant le docteur Hær, c'est un excellent remède contre les rhumatismes apyrétiques accompagnés de gonflement articulaire et de douleurs. On l'a associé au *lupulin*, suivant la formule suivante, pour combattre les érections nocturnes: Extrait de chanvre indien, 5 centigrammes; lupulin, 1 gramme 1/2. F. S. A. à prendre en 2 doses.

Il résulte des expériences de M. Personne que le chanvre indien contient une résine et une huile volatile; celle-ci a une odeur de chanvre qui provoque des étourdissements lorsqu'on la respire. Elle est formée par la réunion de deux hydrocarbures; l'un est liquide, c'est le *Cannabène* C<sup>12</sup>H<sup>14</sup>. Il bout à 245°, et se transforme, sous l'influence des agents oxydants, en acide valérianique et en acide acétique; ce phénomène d'oxygénation se produit au contact de l'air, de la potasse fondue, de l'acide chromique. Le deuxième hydrocarbure paraît être un hydrure de cannabène; il est solide, possède un éclat gras et une odeur faible de chanvre.

C'est dans l'huile volatile formée de ces hydrocarbures, que réside toute l'action physiologique et thérapeutique du chanvre; mais ces principes sont retenus si obstinément par la résine, que celle-ci peut être employée avec grand succès; ses effets sont même plus persistants que ceux de l'huile essentielle isolée.

### TEINTURE DE HASCHISCH.

Pr. : Haschisch de l'Inde. . . . . 1  
Alcool à 90°. . . . . 5

F. S. A.

### HASCHISCHINE.

Pr. : Haschisch de l'Inde. . . . . Q. V.  
Alcool à 90°. . . . . Q. S.

Préparez une teinture alcoolique que vous distillerez, et purifiez le résidu formé par la matière résineuse, à l'aide de lavages opérés au moyen de l'eau distillée.

Dose, 5 à 15 centigrammes.



## HOUBLON.

Le Houblon, *Humulus Lupulus* Lin. (Urticées), fournit à la matière médicale ses racines qui passent pour être diurétiques, et ses cônes, dont la médecine, et surtout l'industrie, consomment de grandes quantités.

Les cônes du houblon sont formés par la réunion de bractées, qui portent à leurs aisselles les fleurs femelles. Ces fleurs et la base des bractées sont recouvertes par une multitude de petites glandes offrant la forme de granulations jaunes; elles sont douées d'une odeur forte et pénétrante; on leur a donné le nom de *lupulin*.

Ces glandes ont primitivement l'aspect d'une petite cupule, elles laissent suinter un liquide qui soulève peu à peu la partie supérieure de la cuticule, et fait prendre à la glande la forme d'un gland de chêne aminci vers le sommet. (Personne.)

Dans ces glandes réside le principe actif du houblon. Les bractées sont insignifiantes; elles contiennent une petite quantité de matière astringente âpre, une matière colorante inerte, de la chlorophylle, de la gomme et quelques sels.

Le lupulin a été étudié avec soin par M. Personne. Il contient :

*Lupuline; huile volatile; résine; cérosine; sel ammoniacal.*

La lupuline possède plusieurs propriétés caractéristiques d'un alcaloïde. Elle est précipitée de ses dissolutions par le tannin, par l'iodure iodé de potassium, par le chlorure d'or et par le chlorure de platine; mais elle est si altérable, sous l'influence des réactifs, que quand on veut l'extraire, on la transforme partiellement en ammoniacale, et que toute la saveur amère disparaît.

L'huile volatile se compose de trois éléments très-analogues à ceux de l'essence de valériane, savoir : de l'acide valérianique, un hydrocarbure isomère du bornéène, et une essence oxygénée isomère du valérol. — Cependant l'essence du houblon possède l'odeur du houblon, et nullement celle de la valériane. Cette essence bout entre 150 et 160 degrés; à l'air, elle se transforme en acide valérianique et en matière résineuse.

La résine constitue le tiers de la masse du lupulin; elle retient opiniâtrément un peu d'huile volatile. Elle offre une couleur jaune d'or et paraît être un produit complexe.

*Propriétés thérapeutiques.* Il faut distinguer dans le houblon deux effets très-différents : celui qui est dû à la matière amère et qui

fait employer le houblon dans le traitement de la cachexie scrofuleuse, du rachitisme, des maladies de la peau; et l'effet qui appartient à l'huile volatile, lequel ne se fait pas sentir dans l'usage habituel du houblon et est essentiellement stupéfiant. — Certains médecins anglais prétendent avoir combattu l'insomnie en faisant coucher les malades la tête appuyée sur un oreiller garni de houblon. — On a aussi conseillé le lupulin contre les maladies nerveuses; il ralentit la circulation, et à haute dose, détermine des nausées, de la céphalalgie et des étourdissements. A la dose de 50 centigrammes à 1 gramme, il exerce une action marquée sur les organes génitaux, s'oppose aux érections et aux pollutions nocturnes, il peut ainsi rendre de grands services dans les maladies où les érections sont accompagnées de douleurs très-vives, comme dans les blennorrhagies et les plaies de la verge. Il convient de l'employer sous forme de pilules; on a recommandé la formule suivante :

Pr. : Lupulin. . . . . 1,50 centigr.  
Extrait de haschisch. . . . . 0,05

F. S. A. 10 pilules à prendre d'heure en heure.

## TISANE DE HOUBLON.

Pr. : Houblon. . . . . 10 gr.  
Eau bouillante. . . . . 1000

Faites infuser pendant une demi-heure et passez.

L'infusion de houblon est limpide; elle contient de la lupuline et de l'huile volatile; elle est à la fois amère et aromatique.

Si l'on a recours à la décoction, la liqueur est trouble, parce qu'une portion de résine est entraînée en suspension.

## EXTRAIT DE HOUBLON.

Pr. : Cônes de houblon. . . . . 1  
Alcool à 60°. . . . . 8

On sèche le houblon et on le réduit en poudre grossière en le frottant sur un crible de fer; on humecte cette poudre avec un poids suffisant d'alcool. Après douze heures, on la tasse fortement dans l'appareil à lixiviation, et on la traite par le reste de l'alcool. On déplace l'alcool par de l'eau, et, aussitôt que le liquide qui coule produit un louche dans les premières liqueurs, on arrête l'opération. On distille les liqueurs et on les évapore en consistance d'extrait.



100 parties de cônes donnent 22 parties d'extrait; l'eau n'en fournit que 14 parties.

## LUPULIN.

On l'obtient en froissant sur un tamis de crin les cônes de houblon. Le lupulin se sépare des écailles, et passe à travers le tamis; on le vanne pour le purifier.

## TEINTURE DE LUPULIN.

Pr. : Lupulin. . . . . 1  
Alcool à 90°. . . . . 5

Faites macérer pendant dix jours; passez avec expression et filtrez.

## SIROP DE LUPULIN.

Pr. : Teinture alcoolique de lupulin. . . . . 1  
Sirop de sucre. . . . . 5

Mélangez et volatilisez l'alcool par une ébullition de quelques instants.

## POMMADE DE LUPULIN DE FREAKE.

Pr. : Lupulin. . . . . 1  
Axonge. . . . . 5

Faites digérer le lupulin dans l'axonge, à une douce chaleur, et passez.

## SABINE.

La Sabine, *Juniperus Sabina* Lin. (Conifères), contient une forte proportion de principes résineux et d'huile volatile. C'est une plante extrêmement âcre, capable de produire une vive inflammation de la peau, et qui, pour cette raison, est quelquefois appliquée sur les plaies pour détruire des bourgeons charnus, ou pour déterger des ulcères chroniques. A l'intérieur, elle peut déterminer un empoisonnement, en produisant une inflammation violente de l'estomac. A dose ménagée, c'est un excitant fort énergique; son action se porte sur l'utérus et peut déterminer l'apparition des règles, dans le cas où elles ont manqué par l'état d'atonie des tissus. Mais ce médicament doit être manié avec prudence, car il développe quelquefois des métrorrhagies très-graves et peut même amener l'avortement. On n'emploie guère la sabbine que sous la forme de poudre.

On l'administre à la dose de 60 à 80 centigrammes en poudre, ou de 2 grammes en infusion. On se sert rarement de l'extrait, lequel doit être préparé au moyen de l'alcool à 60°.

L'huile essentielle de sabbine, d'après l'analyse de M. Dumas, possède la même composition que celles de genièvre et de térébenthine.

Elle est très-fluide, se colore vite à l'air. La plante en donne jusqu'à 1 1/2 pour 100 de son poids.

On prescrit parfois l'essence de sabbine, à la dose de 6 à 10 gouttes, dans une potion.

## POUDRE ESCHAROTIQUE.

Pr. : Poudre de sabbine. . . . . 1  
Alun calciné. . . . . 2

Mélez.

Cette poudre a été employée avec succès par le docteur Vidal (de Cassis), pour détruire les végétations vénériennes. Sous son influence, les tissus morbides se dessèchent d'abord, puis se flétrissent et peuvent être détachées sans douleur. On doit renouveler les pansements deux fois par jour. On se sert pour le même usage d'une teinture préparée avec le *Thuia occidentalis*: thuia vert, 1 partie, alcool à 85°, 2 parties. On applique cette teinture sur les végétations, à l'aide d'un pinceau; elles pâlisent, diminuent de volume et disparaissent au bout de quinze à vingt jours.

## RUE.

La Rue ou Rhue, *Ruta graveolens* Lin. (Rutacées), est un médicament énergique, qui doit être employé avec prudence. L'analyse y a fait reconnaître :

*Une huile volatile; de la chlorophylle; de l'albumine végétale; un principe extractif; de la gomme; une matière albuminoïde; de l'amidon, et de l'inuline.*

L'huile volatile de rue est d'un jaune verdâtre, ou brunâtre; elle a une odeur forte et désagréable; elle donne par le froid des cristaux réguliers. Cette huile volatile est remarquable par sa solubilité dans l'eau, qui est plus grande que celle des autres huiles essentielles.

Cette essence dissout lentement l'iode, en donnant un liquide visqueux, caractère qui sert à reconnaître son adultération par les essences des Conifères, des Aurantiacées et des Labiées.



L'huile essentielle de rue est considérée comme la partie active de cette plante; cependant, on a cru remarquer que la plante elle-même présente beaucoup plus d'âcreté que son huile essentielle. Certains faits semblent même prouver qu'il faut manier la rue fraîche avec une grande prudence. L'extrait aqueux est très-âcre, et peut déterminer une vive inflammation des intestins. D'après ces données, on doit soupçonner l'existence dans la rue, d'un principe fixe encore inconnu.

La rue est une plante excessivement âcre; elle irrite violemment la membrane muqueuse intestinale, surtout celle de l'estomac et du duodénum. Elle exerce sur l'utérus une action spéciale, et produit une congestion sanguine vers cet organe, et une excitation de ses fibres musculaires; c'est ainsi qu'elle provoque quelquefois l'avortement.

Certains praticiens considèrent la rue comme un emménagogue, et s'en servent pour ramener l'écoulement des lochies, lorsqu'elles se suppriment brusquement chez les nouvelles accouchées.

On emploie ordinairement la rue en poudre, à la dose de 1 à 4 grammes; quelquefois aussi sous forme d'infusion. L'essence de rue a été administrée dans des potions, à la dose de 10 à 20 gouttes.

Rarement on administre la rue sous la forme d'extrait; celui-ci doit être préparé, au moyen de l'alcool à 60°.

#### CORYMBIFÈRES.

Il existe dans les Corymbifères une matière amère extracto-résineuse et une huile volatile. La présence de ces substances rend ces plantes toniques et excitantes, et chacune des deux propriétés domine, suivant la proportion de l'un ou de l'autre des principes actifs. C'est par suite de ces propriétés générales, que les Corymbifères sont classées dans la matière médicale comme emménagogues, antihystériques, vulnérables, stomachiques, fébrifuges.

Certaines espèces sont à peu près entièrement dépourvues d'huiles volatiles, et n'ont que les propriétés toniques des amers; telles sont la verge d'or (*Solidago Virga aurea* Lin.), les feuilles de tussilage. Elles sont peu usitées, parce que la matière médicale est riche en médicaments de ce genre.

L'association de la matière amère et de l'huile volatile est plus ordinaire: aussi un grand nombre de plantes de cette famille pourraient-elles se remplacer au besoin, si l'usage n'avait pas consacré de préférence l'emploi de certaines d'entre elles. Elles doivent leurs proprié-

tés excitantes à une matière amère. L'absinthe peut être considérée comme le type de ces plantes.

On les emploie comme stomachiques, et en qualité de fébrifuges, à la manière des substances amères et toniques; quelques-unes ont une haute réputation comme emménagogues et excitantes; d'autres sont dites plus spécialement vulnérables, et plusieurs espèces entrent dans la composition du Vulnéraire suisse. Enfin presque toutes peuvent être employées comme vermifuges; c'est sur l'ascaride lombricoïde et sur l'oxyure vermiculaire que s'exerce surtout leur action vermicide. Il est impossible de séparer les Corymbifères les unes des autres, car elles possèdent toutes, à des degrés différents, l'ensemble des diverses propriétés que nous venons d'énumérer.

On emploie de préférence comme stomachiques, fébrifuges et excitantes, les absinthies (*A. grande*, *Artemisia Absinthium* Lin.; *A. petite*, *Art. pontica* Lin.; *A. maritime*, *Art. maritima* Lin.), les achillées, les ambrosias, la matricaire (*Pyrethrum parthenium* Smith.), la camomille (*M. chamomilla* Lin.), la camomille romaine (*Anthemis nobilis* Lin.). C'est probablement à cette même propriété que le *Mikania Guako* Humb. B., et le *Mikania opifera* Humb. B. du Brésil, doivent leur emploi contre la morsure des serpents.

Les vermifuges les plus usités, parmi les Corymbifères, sont la santoline (*Santolina Chamæcyparissus* Lin.), la tanaïsie (*Tanacetum vulgare* Lin.), l'absinthe, les fleurs des *Artemisia Sieberi* D C., qui constituent le *Semen-contra* d'Alep; celles des *A. glomerata* Sieb., auxquelles on rapporte le *Semen-contra* de Barbarie, celles des *A. campestris* Lin., et *Absinthium*, qui fournissent le *Semen-contra* indigène, et les semences du *Vernonia anthelminthica* Willd., connues dans l'Inde sous le nom de *Calageri*. Le mélange de trois plantes de cette famille constitue les espèces anthelminthiques (Tanaïsie, absinthe, fleurs de camomille).

Les espèces dites vulnérables sont: la millefeuille (*Achillea Millefolium* Lin.), le génipi vrai (*Artemisia glacialis* Lin.), le génipi blanc (*Art. mutellina* Willd.), le génipi noir (*Artemisia spicata* Jacq.).

Quelques Corymbifères peu actives sont usitées comme pectorales: telles sont le tussilage (*Tussilago Farfara* Lin.), le pied-de-chat (*Antennaria dioica* Gærtn.), l'ayapana (*Eupatorium Ayapana* Vent.); d'autres espèces sont à peu près inertes, comme les soucis, les bellis, les seneçons.

Cependant un certain nombre de plantes parmi les Corymbifères ont des propriétés toutes différentes de celles qui appartiennent à l'ensemble de la famille; ainsi le *Bailliera aspera* de Cayenne enivre le